

# TRANSFERT AERO

## Contrat de sous-traitance

Entre les soussignés :

La société **TRANSFERT AERO**

SIRET : 931 693 774 00016

1 Avenue de la paix

92600 Asnières-sur seine

Et :

M. / Mme \_\_\_\_\_,

Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

N° de carte professionnelle VTC : \_\_\_\_\_

Raison social et Siret du sous traitant : \_\_\_\_\_

Ci-après dénommé(e) « le Sous-traitant »,

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Sous-traitant exécute des prestations de transport de personnes, principalement des transferts aéroport, pour le compte de TRANSFERT AERO.

### Article 2 – Obligations du Sous-traitant

Le Sous-traitant s'engage à :

- Exécuter personnellement et avec diligence les courses qui lui sont confiées ;
- Respecter les horaires et les instructions communiquées par le Donneur d'ordre ;
- Maintenir une communication permanente lors de l'exécution des courses (réponse aux appels et messages liés à la mission) ;
- Respecter la réglementation applicable au transport public particulier de

personnes (VTC) ;

- Maintenir son véhicule en parfait état de propreté, de sécurité et de conformité réglementaire ;
- Adopter un comportement professionnel et respectueux envers la clientèle ainsi qu'envers le Donneur d'ordre.

### Article 3 – Mise à disposition d'outils et règlement

Le Donneur d'ordre met à disposition du Sous-traitant des outils numériques et/ou logistiques pour l'exécution des courses. Le Sous-traitant reconnaît avoir pris connaissance du règlement transmis par TRANSFERT AERO et s'engage à le respecter intégralement.

### Article 4 – Caution

Afin de garantir le respect des obligations contractuelles, le Sous-traitant verse à TRANSFERT AERO une caution de cent quatre-vingt (180) euros.

Cette caution pourra être intégralement retenue dans les cas suivants :

- Abandon injustifié d'une course confiée ;
- Refus ou absence de réponse aux appels lors d'une mission entraînant une désorganisation de la gestion des courses ;
- Tout acte ou comportement mettant en difficulté la bonne exécution des prestations de l'entreprise ;
- Tout manquement grave au règlement interne transmis par TRANSFERT AERO.

En dehors de ces cas, la caution sera restituée au Sous-traitant à la fin de sa collaboration, dans un délai maximum de 30 jours.

### Article 5 – Indépendance des parties

Le présent contrat n'a pas pour effet de créer un lien de subordination entre le Donneur d'ordre et le Sous-traitant. Le Sous-traitant exerce son activité en toute indépendance, sous sa seule responsabilité fiscale, sociale et juridique.

### Article 6 – Responsabilité et assurance

Le Sous-traitant s'engage à être titulaire d'une assurance professionnelle couvrant son activité de transport de personnes. Il est seul responsable des dommages causés aux tiers ou aux passagers dans le cadre de ses prestations.

### Article 7 – Durée et résiliation

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de sa signature. Il peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis écrit de 7 jours, sauf faute grave justifiant une rupture immédiate.

## Article 8 – Litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du siège social de TRANSFERT AERO.

- J'ai été informé de l'offre en cours qui est : les 10 premières courses à 15% ensuite 100% pour le chauffeur pour chaque semaine
- J'ai pris connaissance du règlement lors de mon rdv d'inscription
- J'ai été informé des situations et actes pouvant porter préjudice à **TRANSFERT AERO** et ainsi pouvant être traité devant un tribunal.
- J'ai été informé qu'en cas d'abandon de courses ou de mise en difficulté de l'entreprise **TRANSFERT AERO** d'ordre, ma caution sera gardée dans son intégralité.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

En deux exemplaires originaux.

Le Donneur d'ordre  
**TRANSFERT AERO**

Le Sous-traitant  
Lu et approuvé, « bon pour accord »  
(signature)